

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **77 (1951)**

Heft 21

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES CONGRÈS

Fédération Internationale d'Associations Nationales
d'Ingénieurs (FIANI)

Faisant suite aux réunions organisées par la F. A. S. F. I. (Fédération des Associations et Sociétés françaises d'ingénieurs) à Constance, en juin 1949 (voir *Bulletin technique* n° 19, du 10 septembre 1949) et à Fribourg en Brisgau, en juin et novembre 1950 (voir *Bulletin technique* n° 15, du 29 juillet 1950), l'Assemblée générale constitutive de la F. I. A. N. I. a eu lieu le 7 septembre 1951, à Luxembourg. Le procès-verbal y relatif a été signé par les associations d'ingénieurs des pays suivants :

Allemagne : Deutscher Verband techn. wissenschaftlicher Vereine (entre autres, V. D. I.).

Autriche : Comité national (entre autres, Osterreichischer Ing.- und Architekten-Verein).

Belgique : F. A. B. I. (Fédération des Associations belges d'ingénieurs).

France : F. A. S. F. I.

Italie : A. N. I. A. I. (Associazione Nazionale Ingegneri e Architetti Italiani).

Suisse : Comité national (U. T. S. et S. I. A.).

La participation de la S. I. A. devra encore être ratifiée par une assemblée de délégués.

Les buts de la F. I. A. N. I., qui ne veut grouper pour l'instant que les associations européennes d'ingénieurs, étant donné la similitude des problèmes qui se posent à elles, sont les suivants :

- 1° renforcer les liens culturels et les échanges de documentation et d'information entre ses membres ;
- 2° étudier les problèmes concernant la formation des ingénieurs, le titre d'ingénieur, sa reconnaissance et la défense de ce titre ;
- 3° faciliter les échanges internationaux d'ingénieurs et d'élèves ingénieurs ;
- 4° affirmer la position, le rôle et la responsabilité de l'ingénieur dans la vie sociale ;
- 5° se tenir en contact avec les organismes internationaux et mondiaux pour y assurer la représentation des ingénieurs dans le cadre de son activité ;
- 6° organiser des consultations et des réunions internationales correspondant aux objets précités.

La F. I. A. N. I. a écarté systématiquement de son programme les problèmes exclusivement techniques, politiques ou syndicaux. Son activité n'interfère donc pas avec celle des organisations d'ingénieurs déjà existantes. Au contraire, la F. I. A. N. I. désire assurer leur collaboration et la coordination de leurs efforts.

La F. I. A. N. I. a son siège et son secrétariat permanent à Paris, 19, rue Blanche. M. Gilles, président de la F. A. S. F. I., a été élu président de la F. I. A. N. I.

Un premier congrès est prévu pour 1952, afin de donner à tous les ingénieurs qui s'intéressent à ces problèmes la possibilité de participer personnellement à leur étude.

Ont pris part pour la Suisse à la réunion de Luxembourg : MM. E. Choisy, président et P. Soutter, secrétaire général de la S. I. A., ainsi que M. H. Gonthier, secrétaire de l'Union technique suisse.

Conference of Representatives from the engineering
Societies of Western Europe and the United States
of America (EUSEC)

Quelques jours après la fondation de la F. I. A. N. I. à Luxembourg eut lieu, à La Haye, la réunion bisannuelle de l'E. U. S. E. C. (17 au 21 septembre 1951). Celle-ci groupe les présidents et les secrétaires des associations d'ingénieurs s'occupant principalement ou partiellement de questions techniques et scientifiques des pays suivants :

Angleterre (Institution of Civil Engineers, Institution of Electrical Engineers, Institution of Mechanical Engineers).

Belgique (Société royale belge des ingénieurs et industriels).

Danemark (Dansk Ingeniorforening).

Etats-Unis (American Society of Civil Engineers, American Institute of Electrical Engineers, American Society of Mechanical Engineers).

Finlande (Joint Council).

France (Société des ingénieurs civils de France).

Hollande (Koninklijk Instituut van Ingenieurs).

Norvège (Norske Ingeniorforening).

Suède (Svenska Teknologföreningen).

Suisse (Société suisse des ingénieurs et des architectes).

Contrairement à la F. I. A. N. I., l'E. U. S. E. C. ne possède pas de secrétariat permanent. La direction est confiée après chaque réunion à l'association du pays dans lequel aura lieu la conférence suivante. L'intérêt primordial de ces réunions réside dans les contacts personnels qu'elles permettent entre les personnalités compétentes des différentes organisations, contacts qui deviennent ainsi de plus en plus étroits. L'E. U. S. E. C. a étudié cette année avec un soin spécial la question d'une définition de l'ingénieur et du technicien, sur la base d'une enquête internationale menée par une commission spéciale, les questions, très importantes pour les associations en pays de langue anglaise, concernant les publications techniques et scientifiques, celles des relations avec l'UNESCO, à l'initiative de laquelle l'« Union des Associations techniques internationales » a été fondée dernièrement, celles de la réciprocité pour les membres qui séjournent dans un autre pays que le leur, celles aussi des voyages d'étude, des visites de membres, de l'échange de conférenciers, d'une information mutuelle sur l'organisation des professions techniques et sur leur importance dans chaque pays, etc.

L'E. U. S. E. C. tiendra, fin 1952 à Londres, une réunion consacrée aux questions concernant la formation des ingénieurs. Chaque pays enverra trois délégués désignés par l'association d'ingénieurs compétente, dont un professeur et un industriel.

Un Bulletin assurera deux fois par an l'information mutuelle des membres de la conférence.

La réunion de cette année a procédé aux nouvelles admissions suivantes : V. D. I. (Allemagne), A. N. I. A. I. (Italie), A. I. M. E. (American Institute of Mining and Metallurgical Engineers), A. I. C. H. E. (American Institute of Chemical Engineers).

Un banquet à l'Hôtel de Witteburg mit un point final particulièrement solennel à la réunion. Outre plusieurs personnalités marquantes du gouvernement hollandais, les représentants diplomatiques de tous les pays membres de la conférence y participèrent.

La S. I. A. était représentée par son secrétaire général, M. P. Soutter.

Premier congrès international des ingénieurs
catholiques

Les assises de ce congrès se sont tenues à Saint-Germain-en-Laye du 20 au 25 juillet, avec une participation de deux cents ingénieurs venus de quinze nations. Elle furent honorées par la présence de Mgr Roncalli, nonce apostolique en France, de M. Louvel, ministre du Commerce et de l'Industrie, de M. R. Millot, président de « Pax Romana ». M. E. Lachenal, ingénieur français, délégué de l'U. S. I. C.¹, en assurait la présidence.

Voici les principaux thèmes qui furent étudiés au cours de ces journées :

1. Action de l'ingénieur dans la profession, par M. M. Lhoest, ingénieur-conseil, Belgique.
2. Formation de l'ingénieur, par M. le professeur Codegome, de l'Ecole polytechnique de Turin.
3. L'ingénieur catholique dans la vie internationale, par M. André Codron, directeur des raffineries de Dunkerque.
4. L'ingénieur catholique dans la cité et dans l'Etat. Ce thème a été traité par deux conférenciers : M. le Dr ing. Frank Moller, professeur à l'Ecole polytechnique de Brunswick, et M. le conseiller Sturmkegel, directeur des Ateliers de construction des bassins de la Ruhr.

¹ Union sociale ingénieurs catholiques. Paris VII^e, 18 rue de Varenne.

Les nombreux problèmes soulevés par ces exposés ont été discutés en cercles restreints, où les expériences réalisées dans les divers pays étaient confrontées. Ces travaux furent résumés dans une série de conclusions qui furent approuvées en séance plénière par le congrès. En voici quelques-unes des plus importantes :

a) L'ingénieur doit exceller dans sa profession, il a le devoir impérieux d'avoir le souci des besoins essentiels, autant matériels que moraux, de ceux qu'il dirige.

Son rôle est distinct de celui des chefs d'entreprise et des ouvriers, il ne le remplira pleinement que si son action s'intègre dans un ensemble où tous sont unis dans la recherche du bien commun.

b) L'humanisation des structures économiques exige impérieusement un développement de l'initiative et de la responsabilité personnelle à tous les échelons. En contact journalier avec les réalités industrielles, l'ingénieur catholique est convaincu que ce but est compatible avec les exigences d'une technique qui tend à régir un nombre croissant d'activités. Il voit dans cet effort la possibilité à la fois de sauvegarder la personne humaine et d'améliorer le sort des travailleurs, en dépit de l'emprise sans cesse plus forte des déterminismes techniques.

c) Le développement de la recherche scientifique et de la technique est un des faits majeurs de notre civilisation. Il joue un rôle déterminant dans l'évolution des structures sociales. L'accroissement de la productivité est l'un des éléments principaux pour l'amélioration du standard de vie, il comporte des aspects techniques et humains qui se conditionnent mutuellement. L'ingénieur qui en est le principal promoteur a un devoir tout spécial d'en comprendre le sens et la portée.

d) Les ingénieurs doivent se grouper dans des organisations nationales dans un double but de formation et d'action à adapter suivant les exigences propres aux divers pays.

L'ingénieur a le devoir de prendre conscience que ses possibilités d'action personnelle sont beaucoup plus étendues qu'il ne le croit.

e) Les ingénieurs doivent recevoir une formation sociale. Cette formation commence à l'école où, à côté des cours techniques, les professeurs doivent éveiller leur sensibilité à l'égard des problèmes humains du monde industriel. Cette formation sera complétée par l'action catholique, qui lui donnera tout son sens en la situant dans une perspective spirituelle.

f) Les ingénieurs catholiques ont un devoir spécial de présence au sein des organismes internationaux chargés de l'étude et de la solution des problèmes sociaux de l'heure présente : logement, émigration, chômage, etc. Ces problèmes ne peuvent pas être résolus correctement dans une perspective nationale, il faut les situer dans le plan international. La technique joue le plus souvent un rôle décisif dans la solution de ces problèmes, l'ingénieur, avec sa formation appropriée, est spécialement qualifié pour traiter ces questions.

Les contacts internationaux ne doivent pas être seulement recherchés dans le but de promouvoir une action sur le plan international. Ils sont également nécessaires pour rendre plus efficace l'action de chacun dans son propre pays : l'exemple de solutions étrangères suggère des possibilités encore non exploitées.

Le congrès a élu un secrétariat permanent, il est présidé par M. le professeur Andréa Ferrari Toniolo de l'Université de Rome. Il a pour mission d'approfondir les problèmes humains et sociaux spécifiques aux professions d'ingénieurs et cadres supérieurs ; de faciliter entre ingénieurs et cadres catholiques les contacts qui permettent une coopération et une entraide mutuelle ; de suggérer la création d'associations d'ingénieurs catholiques dans les pays où il n'en existe pas de proposer des solutions chrétiennes à tous les problèmes posés par l'exercice de la profession d'ingénieur.

M. L. Lévêque, ingénieur S. I. A., chemin des Crêts, Petit-Saconnex, Genève, fournira volontiers des renseignements complémentaires aux ingénieurs qui s'intéresseraient à cette action.

CARNET DES CONCOURS

Groupe scolaire et pavillon d'école enfantine,
à La Tour-de-Peilz

Jugement du jury

Le jury a décerné, le 14 septembre 1951, les prix suivants :

I. GROUPE SCOLAIRE

1^{er} prix : 2800 fr. M. Eugène Mamin, Hubert Wuilleumier
collaborateur, architectes, Lausanne.

2^e, prix : 2400 fr. M. Charles Légeret, architecte, Vevey.

3^e prix : 2000 fr. M. René Giovannoni, architecte, La Tour-de-Peilz.

4^e prix : 1500 fr. M. Eugène Blauer, architecte, Vevey.

5^e prix : 1300 fr. M. F. Echenard, René Gerster collaborateur, architecte, Vevey.

Projets achetés

6. 800 fr. M. Max Raymond, architecte, La Tour-de-Peilz.

7. 400 fr. M. Alois Dutoit, architecte, Corseaux.

II. PAVILLON D'ÉCOLE ENFANTINE

1^{er} prix : 900 fr. M. Eugène Mamin, Hubert Wuilleumier
collaborateur, architectes, Lausanne.

2^e prix : 700 fr. MM. Jean Wolf et Pierre Margot, architectes,
Montreux.

3^e prix : 400 fr. M. Eugène Blauer, architecte, Vevey.

Projet acheté

4. 200 fr. M. René Giovannoni, architecte, La Tour-de-Peilz.

Le jury était composé de MM. Auguste Henry, syndic de La Tour-de-Peilz ; H.-R. Von der Mühl, architecte à Lausanne ; M. Amann, architecte à Lausanne ; feu W. Baumann, architecte à Lausanne ; P. Quillet, architecte à Lausanne ; A. Burnat, architecte à La Tour-de-Peilz ; P. Hofmann, municipal ; M. Brunner, conseiller communal ; A. Capt, président du Conseil communal ; suppléants : MM. F. Kurz, architecte à La Tour-de-Peilz, et E. Grangier, municipal.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

STS

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZÜRICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 051 23 54 26 - Télégr.: STSINGENIEUR ZÜRICH

Emplois vacants :

Section industrielle

703. Ingénieur ou technicien. Soudure électrique. Vente d'électrodes, de machines. Zurich.

707. Chef de fabrication. Mécanique de précision. Bon organisateur. Langue maternelle française. Fabrique d'instruments de mesure électriques. Ville de la Suisse romande.

(Suite du Service de placement page 10 des annonces.)

NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES

Cours de soudure électrique de la S. A. Brown Boveri & Cie, Baden

Programme pour novembre et décembre 1951

Cours n° 280, du 12-16 novembre 1951, en langue française.

Cours n° 281, du 26-30 novembre 1951, en langue allemande.

Cours n° 282, du 10-14 décembre 1951, en langue allemande.

Chaque cours se termine par une visite des Usines Brown Boveri où plus de 200 postes de soudure électrique à l'arc sont en service (non compris les 25 postes de l'école).

Demander le programme détaillé à l'école de soudure Brown Boveri, Baden.

Nouveau transformateur monophasé Brown Boveri

(Voir photographie page couverture.)

Consciente que pour toutes les transmissions à grandes distances pour des tensions supérieures à 200 kV, les problèmes de la stabilité, de l'isolement et en particulier du transport des transformateurs ne peuvent pour ainsi dire plus être résolus au moyen de ceux à noyaux construits jusqu'à maintenant, la S. A. Brown Boveri s'est appliquée il y a déjà des années à créer une construction monophasée absolument nouvelle eu égard à l'exécution de la partie active. La technique nouvelle du transformateur monophasé à tôles radiales et noyaux de retour en forme de U a rendu possible la solution élégante du problème du transport sans utilisation de wagons spéciaux chers, jusqu'aux puissances et tensions les plus élevées, tout en permettant d'effectuer le montage à pied d'œuvre avec des dispositifs relativement simples. La durée de montage comparée à celle d'un transformateur triphasé qui, du fait du dépassement du gabarit doit être expédié démonté, peut être fortement réduite ; le séchage et la mise sous vide avec toutes leurs difficultés supplémentaires sont entièrement supprimés et le client est assuré de pouvoir mettre le transformateur en service dans le même état d'isolement qu'au moment des essais de réception en usine.